

La représentation du génocide

Comment parvenir à faire voir ce qui n'a été ni photographié ni filmé ?

La Nyabarongo : une descente au cœur des paysages meurtriers

Texte écrit par Hélène Dumas d'après des témoignages d'Angélique lors de gacaca.

Le fleuve qui borde Shyorongi à l'ouest tient une place centrale dans la géographie meurtrière. Les chiffres extraits d'une enquête administrative menée en 1998 offrent une première estimation des victimes jetées dans le cours d'eau : environ 150, sur un total de 2960 pour l'ensemble de la commune [...] le mode de massacre semble suffisamment récurrent pour retenir l'attention. Rappelons qu'à l'échelle nationale le nombre global de victimes noyées dans les rivières est estimé à 35000, soit un peu plus de 4% de la totalité des décès. [...]

D'abord, le chemin [...] est caractérisé par une pente aiguë et rocailleuse s'étalant sur trois kilomètres. L'environnement topographique du chemin décourage toute velléité de fuite. On traverse une petite forêt de papyrus clairsemée avant de déboucher sur une voie plus dégagée, mais bordée par les maisons d'autant de délateurs et d'assassins potentiels. Plusieurs voisins, dont les habitations ceignent les contours du chemin, ont d'ailleurs avoué devant les gacaca des dénonciations et parfois des meurtres. Outre cette hostilité ambiante, les tueurs ont paré à toute éventualité d'évasion en **ligotant les victimes** qui leur semblaient de meilleure constitution physique ou qui avaient tenté de résister. Toute tentative de cet ordre fut sévèrement réprimée, à coups **de bâton ou de machette**. La descente vers la Nyabarongo recèle aussi une dimension de **crauté** manifeste si l'on considère maintenant le « paysage sonore » du massacre, celui qui est restitué par la voix d'Angélique¹. Les cortèges s'ébranlent sous les huées insultantes des tueurs, revêtant la forme d'une « procession populaire » bruyante. Vacarme auquel se mêlent les cris et les supplications des victimes, renforçant davantage la dimension publique des « marches macabres ». L'épreuve physique imposée, redoublée par l'angoisse, provoqua l'épuisement de certains, traînés sur les rocailles ou assassinés sur place. Pour ceux qui parviennent à poursuivre, se dresse le rempart des marais de cannes à sucre, plantes très hautes, touffues et coupantes.

Étalées sur plusieurs kilomètres de rives, jusqu'à l'extrême nord de la commune, les zones marécageuses ont pu représenter un havre pour d'autres victimes, refuge précaire toutefois dans la mesure où les tueurs les ratissèrent sans relâche. Angélique elle-même a survécu à l'attaque lancée contre l'église du secteur de Rutonde, dans laquelle elle s'était réfugiée, en se cachant dans les marais. Elle raconte avoir compris à l'époque les ressources alimentaires qu'elle pouvait tirer d'une telle cachette ; pendant le génocide, il était moins périlleux d'assouvir sa faim en mâchonnant le sucre des cannes qu'en s'aventurant de nuit dans les champs pour déterrer des patates douces. De nombreuses victimes furent débusquées, puis assassinées, au cours de telles quêtes de nourriture. La remarque d'Angélique est capitale : la perception de l'environnement naturel est transformée par le déroulement des massacres, qui oriente le choix vers un refuge jugé plus sûr. Terrée dans les herbes hautes, elle y perçoit plus nettement les mouvements des tueurs à travers le bruit amplifié par l'atmosphère étouffante du marais et la vue de l'ondulation des plants. Ainsi se dessine **le paysage du génocide**.

Seize ans après, impossible pour Angélique d'échapper à ce paysage tant l'approche de la Nyabarongo fait naître chez elle un profond malaise. L'espace est investi d'affects puissants, ravivés par le souvenir des tueries. À la seule vue des ondes boueuses du fleuve, Angélique répète inlassablement : « J'ai peur, la rivière m'effraie » [...]. Pendant les massacres, elle a assisté à plusieurs assassinats et tractations macabres sur ces rives, où elle est amenée par un groupe de tueurs. Elle parvient toutefois à prendre la fuite quand ils acceptent qu'elle retourne chez elle chercher de l'argent.

Outre les souvenirs de sa propre expérience, la vue de la rivière lui rappelle la mort de son fils de 15 ans, assassiné avec un groupe de quatorze autres victimes. Ce qu'elle raconte des circonstances du massacre permet d'accéder à **l'idée que les tueurs se font de la rivière**. Les noyades répondent à une logique d'efficacité. Les personnes capables de nager sont ligotées ou frappées avant d'être précipitées dans l'eau : les hommes adultes, ou ceux qui avaient été attachés en raison de leur résistance, semblent avoir été noyés de cette façon. Mais les femmes et les enfants ont pour la plupart été jetés vivants et sans entrave, à l'exception de ceux dont les tueurs connaissaient l'aptitude à nager.

Toute une économie meurtrière se mit en place sur les rives de la Nyabarongo, perçue comme une arme dont l'efficacité létale paraît avoir été minutieusement évaluée. Et quand les victimes parvinrent à échapper à ces calculs meurtriers, les tueurs n'hésitèrent pas à les poursuivre dans leurs pirogues afin de les achever dans les eaux du fleuve. Enfin, la rivière représente un moyen commode pour se débarrasser des corps, charriés pour des milliers d'entre eux jusqu'au lac Victoria en Ouganda. Certains témoins font part d'opérations d'élimination des cadavres dans le fleuve, ces derniers ayant été convoyés en masse sur les berges pour y être jetés. L'engloutissement des victimes dans les eaux de la Nyabarongo privait les survivants de tout rite de deuil [...].

Hélène DUMAS, Le génocide au village. Le massacre des Tutsi du Rwanda, Seuil, 2014, p 43 à 50.

1 Angélique :



Forêt primaire de Nyungwe, série « Absences », Alexis CORDESSE, 2013. Photographie couleur, épreuve ilfochrome contrecollée sur aluminium. 122.8 x 162.8 cm. Dépôt du Centre national des arts plastiques, Année d'acquisition : 2018.

La Nyabarongo : témoignages d'Angélique lors de gacaca

D'abord, le chemin [...] est caractérisé par une pente aiguë et rocailleuse s'étalant sur trois kilomètres. L'environnement topographique du chemin décourage toute velléité de fuite. On traverse une petite forêt de papyrus clairsemée avant de déboucher sur une voie plus dégagée, mais bordée par les maisons d'autant de délateurs et d'assassins potentiels. Plusieurs voisins, dont les habitations ceignent les contours du chemin, ont d'ailleurs avoué devant les gacaca des dénonciations et parfois des meurtres. Outre cette hostilité ambiante, les tueurs ont paré à toute éventualité d'évasion en ligotant les victimes qui leur semblaient de meilleure constitution physique ou qui avaient tenté de résister. Toute tentative de cet ordre fut sévèrement réprimée, à coups de bâton ou de machette. La descente vers la Nyabarongo recèle aussi une dimension de cruauté manifeste si l'on considère maintenant le « paysage sonore » du massacre, celui qui est restitué par la voix d'Angélique². Les cortèges s'ébranlent sous les huées insultantes des tueurs, revêtant la forme d'une « procession populaire » bruyante. Vacarme auquel se mêlent les cris et les supplications des victimes, renforçant davantage la dimension publique des « marches macabres ». L'épreuve physique imposée, doublée par l'angoisse, provoqua l'épuisement de certains, traînés sur les rocailles ou assassinés sur place. Pour ceux qui parviennent à poursuivre, se dresse le rempart des marais de cannes à sucre, plantes très hautes, touffues et coupantes.

Étalées sur plusieurs kilomètres de rives, jusqu'à l'extrême nord de la commune, les zones marécageuses ont pu représenter un havre pour d'autres victimes, refuge précaire toutefois dans la mesure où les tueurs les ratisèrent sans relâche. Angélique elle-même a survécu à l'attaque lancée contre l'église du secteur de Rutonde, dans laquelle elle s'était réfugiée, en se cachant dans les marais. Elle raconte avoir compris à l'époque les ressources alimentaires qu'elle pouvait tirer d'une telle cachette ; pendant le génocide, il était moins périlleux d'assouvir sa faim en mâchonnant le sucre des cannes qu'en s'aventurant de nuit dans les champs pour déterrer des patates douces. De nombreuses victimes furent débusquées, puis assassinées, au cours de telles quêtes de nourriture. La remarque d'Angélique est capitale : la perception de l'environnement naturel est transformée par le déroulement des massacres, qui oriente le choix vers un refuge jugé plus sûr. Terrée dans les herbes hautes, elle y perçoit plus nettement les mouvements des tueurs à travers le bruit amplifié par l'atmosphère étouffante du marais et la vue de l'ondulation des plants. Ainsi se dessine le paysage du génocide.

Seize ans après, impossible pour Angélique d'échapper à ce paysage tant l'approche de la Nyabarongo fait naître chez elle un profond malaise. L'espace est investi d'affects puissants, ravivés par le souvenir des tueries. À la seule vue des ondes boueuses du fleuve, Angélique répète inlassablement : « J'ai peur, la rivière m'effraie » [...]. Pendant les massacres, elle a assisté à plusieurs assassinats et tractations macabres sur ces rives, où elle est amenée par un groupe de tueurs. Elle parvient toutefois à prendre la

² Angélique Mukabutera est née en 1970 sur la colline de Nyarusange, secteur de Kanyinya d'un père Hutu et d'une mère Tutsi. Sur ses 9 enfants à charge 5 ont survécus.

fuite quand ils acceptent qu'elle retourne chez elle chercher de l'argent. [...] Ce qu'elle raconte des circonstances du massacre permet d'accéder à l'idée que les tueurs se font de la rivière. Les noyades répondent à une logique d'efficacité. [...] les femmes et les enfants ont pour la plupart été jetés vivants et sans entrave, à l'exception de ceux dont les tueurs connaissaient l'aptitude à nager. Toute une économie meurtrière se mit en place sur les rives de la Nyabarongo, perçue comme une arme dont l'efficacité létale paraît avoir été minutieusement évaluée. Et quand les victimes parvinrent à échapper à ces calculs meurtriers, les tueurs n'hésitèrent pas à les poursuivre dans leurs pirogues afin de les achever dans les eaux du fleuve. Enfin, la rivière représente un moyen commode pour se débarrasser des corps, charriés pour des milliers d'entre eux jusqu'au lac Victoria en Ouganda. Certains témoins font part d'opérations d'élimination des cadavres dans le fleuve, ces derniers ayant été convoyés en masse sur les berges pour y être jetés. L'engloutissement des victimes dans les eaux de la Nyabarongo privait les survivants de tout rite de deuil [...].

Hélène DUMAS, Le génocide au village. Le massacre des Tutsi du Rwanda, Seuil, 2014, p 43 à 50.

La colline de Nyarurama, témoignage d'Etienne Seminega lors de gacaca

La colline de Nyarurama dans la commune de Shyorongi aussi été le théâtre de massacres. 18 personnes dont une majorité d'enfants furent assassinés dans une fosse septique creusée dans la parcelle appartenant à Paul Gakwaya. Quelques précisions sur les liens unissant les différents protagonistes sont nécessaires à la pleine compréhension de ce qui se joue dans ce massacre. Etienne Seminega est né en 1978 et a grandi sur la colline de Nyarurama, âgé de 16 ans en 1994, son intégration dans les igitero³ résulta des encouragements de son père, Gabriel Mbuguje, responsable local du MRND⁴ il dirige également l'organisation de la barrière. Le statut juridique de mineur d'Etienne l'expose à une peine moins lourde, ne l'enserme pas dans les calculs de ses aînés. Apollinaire Nkaka fait partie du cercle des amis intimes de Gabriel Mbuguje lui aussi membre de l'igitero. Apollinaire est alors âgé d'une cinquantaine d'années et issu d'une famille importante de la colline. Par ailleurs, l'un des tueurs cités par Étienne a été « élevé » et « aidé » par les familles Tutsi de la colline parmi lesquelles figurent celles d'Apollinaire et de Paul Gakwaya.

« Ceux qui étaient avec moi [pendant le génocide], ceux qui m'ont amené [dans les attaques], eh bien, c'étaient mes parents (*ababyeyi banjye*), ceux qui étaient responsables de mon éducation. [...] Même si cela a pris du temps pour dénoncer ce que j'ai fait, il a fallu que je réfléchisse ... Mais je tenais à vous le dire, car avec ces gens nous avons des choses qui nous lient (*dufite ibyo duhuriyeho*), par exemple, celui-là [l'accusé], c'est mon parrain religieux. [...] Il y a eu une réunion dirigée par Butera [le responsable de la cellule] et après ils ont découvert une personne qui s'appelait Apollinaire. Quand je suis arrivé, il avait déjà été attrapé et beaucoup de gens qui étaient dans cette réunion sont alors arrivés. Il y avait un militaire qui vivait à Shyorongi, il s'appelait Ngandaratu et était le fils d'un assistant médical qui s'appelait Kalisa. Un dénommé Dominique a donné à ce militaire une épingle à nourrice (*igikwasz*), qu'il a enfoncée dans Apollinaire⁵. Tous ces gens lui posaient des questions à propos des *Inkotanyi*⁶ et du fusil de son grand frère [Paul Gakwaya]. Apollinaire a tout nié. [...] Ils ont fait monter Apollinaire et, moi, je les ai suivis. Arrivés chez Paul [Gakwaya], il y avait une fosse (*umwobo*). Ils lui ont demandé à quoi devait servir cette fosse. Il a répondu : « Ici, c'est chez mon grand frère, ce trou, ce sera certainement pour faire des latrines (*umusarane*). Je n'en sais pas plus ». Le militaire était déjà parti et il l'avait livré à ce groupe qui venait de la réunion, c'est eux qui l'ont amené jusque-là [à la fosse]. Après, ils ont commencé à le frapper et puis il est tombé [dans le trou], mais tout le monde ne l'a pas frappé. Je ne les connaissais pas tous, mais j'ai vu Twagirayezu. Comme il y avait beaucoup de monde, ils ont commencé à s'informer entre eux de ceux qui n'étaient pas encore morts et ils ont dit qu'il y avait Domitilla Mukhandahio et ses enfants. Après, ils ont dit qu'ils connaissaient l'endroit où ils étaient. Kayiranga, Bilinda et Butera m'ont dit que je devais aller les chercher chez Athanase [où ils étaient cachés]. Alors, je suis descendu avec Rwiiliza et Habiyaemye. Kayiranga, lui, il nous a accompagnés et puis il est rentré chez lui. Je suis allé les chercher car ils disaient que c'était mon père et moi qui les avions amenés là-bas [chez Athanase, dans leur cachette]. Ils m'ont dit de ne pas les faire pleurer, que je les amène en leur disant que je vais les remettre à leur mère. Les enfants étaient petits (*utwana twari dutoya*). Je crois que pas un n'avait plus de 7 ans ! [...] Quand je suis arrivé [chez Athanase], il y avait des filles, peut-être que c'étaient ses filles. J'ai vu Monique [l'épouse d'Athanase] et je lui ai répété ce qu'ils m'avaient dit. Alors, elle m'a donné les enfants. Je les ai amenés sans provocation (*ndabazana nta gikabyo*) parce qu'ils m'avaient dit de ne pas les faire pleurer. Arrivés à l'entrée de l'enclos, Habiyaemye et Rwiiliza, qui étaient avec moi, ont pris les enfants et ils les ont fait monter. Je suis allé retrouver Kayiranga. [...] Je me suis dépêché pour voir où ils allaient. Quand je suis arrivé sur ces terrasses [agricoles], j'ai entendu les enfants leur dire : « Pardonnez-nous, nous ne recommencerons pas. » [...] Quand je suis arrivé, ils étaient en train de jeter les enfants dans le trou de chez Paul. Les enfants ont continué à parler dedans. Apollinaire, lui, ils l'avaient déjà mis dedans. Alors, j'ai regardé et ils avaient mis de grosses briques. Il y avait de grosses briques en terre séchée (*amatafari y'inkarakara*). Quand ils fabriquaient ces toilettes, ils faisaient directement des briques et il n'y avait donc pas de terre. Les gens qui étaient là, ils les ont enterrés avec ces grosses briques en terre séchée. [...] Un enfant que j'ai vu quand ils le jetaient dedans, c'est le grand, il s'appelait Sugira. C'est Twagirayezu, je ne dis pas qu'il l'a jeté dedans, mais il lui a donné un coup de massue (*impirt*) et puis il est tombé dans la fosse, mais il n'est pas mort sur le coup et les enfants ont continué à parler dans ce trou (*Uniwobo*).

Hélène DUMAS, Le

génocide au village. Le massacre des Tutsi du Rwanda, Seuil, 2014

3 Pluriel de igitero : groupe de tueurs.

4 Mouvement révolutionnaire national pour le développement Paramehutu.

5 Il est question ici des parties génitales.

6 « Les bagarreurs », nom des combattants du FPR.

Témoignages de Domitilla Mukhandahio et d'Étienne Seminega rapporté par Hélène Dumas (procès du 5 octobre 2006).

La confrontation entre cette survivante et ses voisins, qui décidèrent de l'assassiner la nuit qui suivit le meurtre de ses trois enfants, a donné lieu à la description d'une ronde, révélant la détermination des tueurs, massacrant sans répit, y compris pendant la nuit. **Étienne Seminega** retrace ainsi la véritable traque visant **Domitilla**, après qu'il a amené les enfants de cette dernière au bord de la fosse septique où ils furent assassinés. On se souvient de la réunion improvisée sur ce lieu d'exécution après le massacre des enfants et d'Apollinaire Nkaka, où les tueurs recensaient les Tutsi qui avaient échappé à la mort. Il semble que le « programme de chasser » (gahunda iyo guhiga) Domitilla ait été arrêté la nuit même, lors d'un rassemblement précédant le départ de la ronde nocturne. Réveillé en pleine nuit par Kayiranga et Butera, Étienne part en chasse avec son chien, lequel est d'une taille si impressionnante que les voisins croient voir une chèvre. [...] C'est en gibier traqué que se décrit Domitilla, rampant dans les champs de sorgho et « sentant » la progression des tueurs jusqu'à sa cachette. À quelques pas de l'endroit où elle se terre, une clameur (induru) retentit : une paysanne appelle au secours car « les Inkotanyi sont arrivés ». Ce qui donne l'alerte, et fait finalement rebrousser chemin les tueurs affolés, ce sont les aboiements furieux du chien d'Étienne, qui a brisé sa laisse et qui a donc échappé à la surveillance de son propriétaire. Le jeune homme raconte comment le groupe a cru à une histoire « racontée par les enfants », selon laquelle « les Inkotanyi avancent en aboyant » (Inkotanyi ziza zimoka) [...]. Les tueurs s'en vont quérir un fusil auprès d'un militaire en lui annonçant l'arrivée des Inkotanyi à Nyarurama. Ce dernier suit le groupe qui retrouve finalement le chien dont la laisse était coincée par une souche d'arbre, ce qui l'entravait dans la poursuite de sa chasse. La frayeur causée par l'animal distrait les assassins et permet à Domitilla de leur échapper. Devant ses voisins/bourreaux réunis dans la gacaca, elle exprime sa révolte à la pensée de devoir sa survie à un chien plutôt qu'à des êtres humains. Dans la même audience, Étienne reconnaît que lui-même et ses complices n'auraient pas hésité à la tuer si l'animal ne les avait détournés du « programme » (gahunda) défini par les organisateurs de la ronde. Probablement renforcée par l'obscurité - qui n'est même pas invoquée au titre de justification -, la panique ressentie par les membres de la ronde retourne l'instrument mis au service de la traque en un revirement exceptionnel qui sauva la vie à Domitilla. [...]

Au petit matin, les tueurs réunis dans la chasse contre Domitilla repartent accomplir le programme meurtrier du jour, de nouveau défini par Kayiranga. Sur la base du recensement des victimes, ordre est donné de chercher les voisins tutsi ayant pris la fuite dans les cellules environnantes. [...] Voici de quelle manière Étienne Seminega relate les ordres dispensés aux membres de la ronde dont il fait partie: « *Les mots que Kayiranga nous a dit, à nous qui étions dans la ronde de nuit en train de fouiller les bananeraies de Karemera à la recherche de Domitilla [tout près du champ de sorgho ...] Kayiranga est venu nous trouver dans cette bananeraie et il a dit à Butera qu'il veut du monde pour le matin afin d'aller chercher Paul parce que c'est la seule personne de la cellule de Nyarurama qui n'est pas encore morte et qu'il faut absolument qu'il meurt !* » Littéralement : « *On a absolument besoin de lui (gucyenera)* »

Hélène DUMAS, Le génocide au village. Le massacre des Tutsi du Rwanda, Seuil, 2014

Contexte et explicitation des documents

Si le génocide des Tutsis au Rwanda généra des photographies dès les premiers jours des massacres au point que l'on dit parfois qu'il a été enregistré « en direct » par les photographes et les cameramen occidentaux, d'autres affirment au contraire qu'il s'agit d'un « **génocide sans image** ». En effet, les images les plus diffusées dans un premier temps ne sont pas celles qui pouvaient montrer l'ampleur de la catastrophe ni ses véritables modalités. Dès les premiers jours, les photographes ont été confrontés à des difficultés techniques et matérielles. Ils ne pouvaient ainsi pas s'approcher des barrages où avaient lieu les tueries pour faire leurs images, à moins de mettre leur vie en danger.

D'autres éléments peuvent expliquer la difficulté qu'ont eu les journalistes à obtenir des images du processus génocidaire.

*« Quand une personne était chassée, ils la faisaient disparaître (bakamunbura), ils mettaient sa maison à terre, ils tuaient ses enfants, ils tuaient sa femme et ils dégradait tout ce qu'ils pouvaient trouver [...] »⁷. À la différence d'une guerre, un génocide ne laisse que peu de traces dans le paysage, ici encore moins. Les bourreaux ont montré une grande capacité à utiliser l'espace géographique mais aussi l'espace social et culturel pour massacrer leurs voisins. La rivière, les versants de la vallée, les forêts, les champs, les terrasses, les églises, les latrines sont utilisés pour tuer ou se débarrasser rapidement des corps. **Les lieux n'ont pas été construits pour la mise à mort.** C'est le « paradis végétal », un « Éden aux mille collines » montré par **Alexis CORDESSE** qui a hébergé l'horreur. « *Au Rwanda, la nature n'était jamais un refuge* », souligne Alexis CORDESSE. *Ils [les paysages] sont des trompe-l'œil, des pièges et non des refuges, des tombeaux à ciel ouvert où se dévoile une nature luxuriante, entêtée dans son travail de vie* » souligne Nathan Réra.*

La description de l'organisation des massacres par les acteurs locaux révèle l'une des dimensions les plus troublantes du génocide des Tutsi : la mobilisation de tout un savoir populaire au service de la mort des proches. Les tueurs s'emploient d'abord à abolir la ressemblance avec les êtres familiers qui partageaient jusque-là le même univers : le voisin est transformé en ennemi et sa descendance impitoyablement éliminée. La cruauté des bourreaux contribue à la fabrication du corps hostile.

Les tueries sont relayées ou inaugurées par des pratiques de pillage, après ou avant la mise à mort, les victimes sont dépouillées de leurs effets personnels, de leurs vêtements. Les maisons sont mises à sac et l'on s'empare des objets de valeur comme ceux du quotidien, des portes, des fenêtres, des tôles. Les champs des victimes sont partagés lors de réunions et présence du responsable de la cellule. Une économie du génocide est donc mise en place. Toutefois, selon F. PITON, si les pillages ont pu avoir une dimension incitative, ils n'expliquent pas les massacres. L'enrichissement n'est qu'une conséquence, **l'objectif est bien l'effacement de la présence des Tutsi** : les champs, les bananeraies, les maisons sont détruits, les vaches mangées, la bière bue lors de festins collectifs célébrant l'édification d'une nouvelle nation forgée dans le massacre et l'anéantissement.

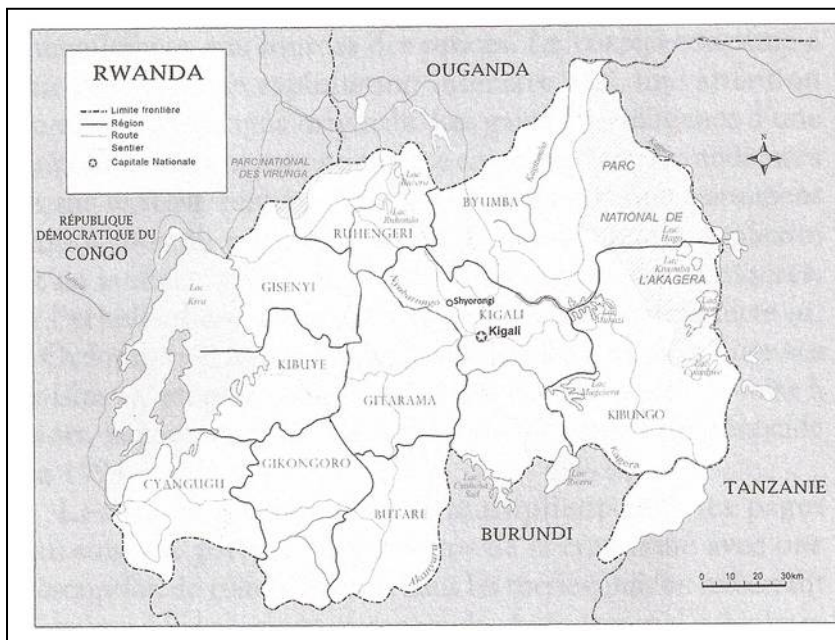
Ainsi, **comment représenter** ce « génocide de proximité », qui a fait plus d'un million de morts, et qui a laissé bien peu de traces ? Afin de montrer ce qui ne peut être vu, il est ainsi possible d'utiliser **la lecture des paysages topographiques, culturels, des lieux, à travers le regard des acteurs, victimes ou bourreaux**. Les témoignages rendent visible l'intelligence des tueurs, leur capacité à utiliser l'espace géographique mais aussi l'espace social et culturel pour massacrer leurs voisins.

Les différents témoignages présentés sont tirés d'une étude réalisée à l'échelle micro – locale⁸ dans **la commune de Shyorongi**. Ils ont été recueillis par Hélène DUMAS dans les tribunaux locaux, gacaca, réunis à Shyorongi entre 2005 et 2010.

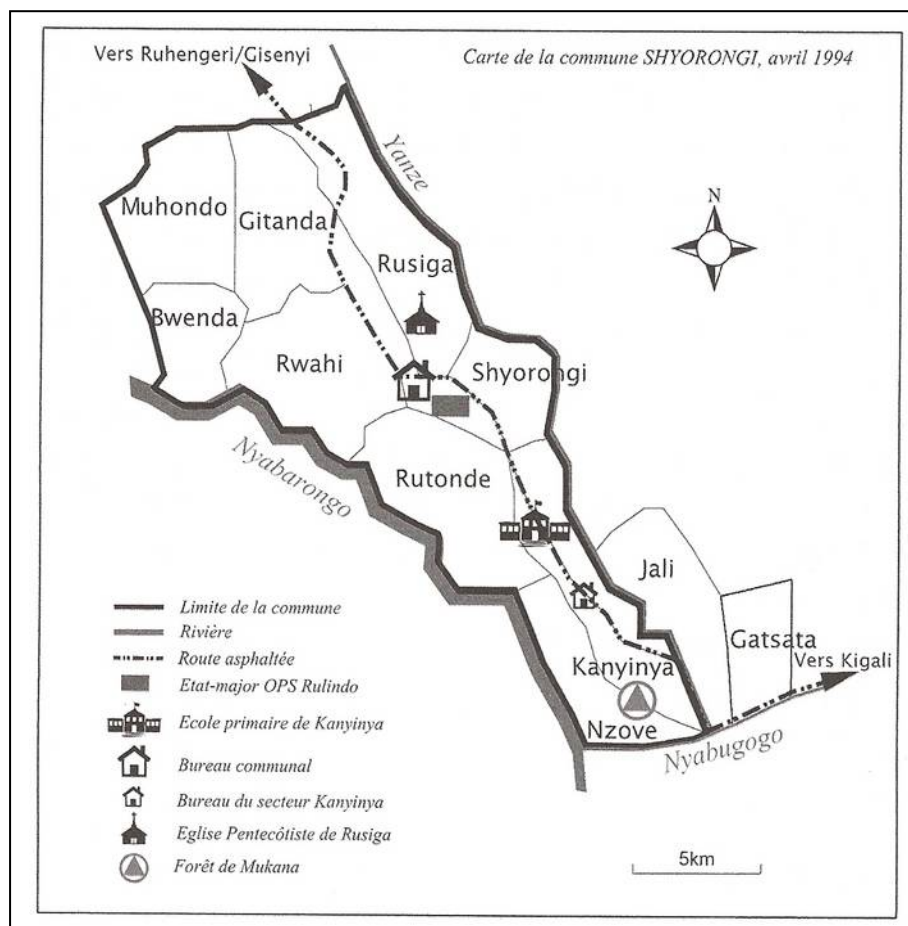
Ils permettent de mettre en évidence la sophistication de l'organisation du génocide, comprendre l'intelligence des tueurs. Mais aussi montrer, dans un espace-temps réduit, les différentes pratiques de violences et de mise à mort : massacres collectifs de tutsi rassemblés dans des lieux de refuges, tueries ciblées aux barrières, expéditions punitives de bandes dans les collines. La commune de Shyorongi est située à une trentaine de kilomètres de Kigali. Elle comptait cinquante mille habitants, cinq mille Tutsi et nombre de mariages mixtes. A la fin de l'année 1994 un tiers seulement des Tutsi ont survécu au génocide.

⁷ Cité par H. DUMAS, intervention d'une femme membre de la famille des victimes lors de la séance du 5 octobre 2006 du procès de Jean – Damascène Kalinda.

⁸ H. DUMAS, *Le Génocide au village*, 2014



Carte du Rwanda, Hélène DUMAS, Le génocide au village, Seuil, 2014, p34.



Carte de la commune de Shyorongi, Hélène DUMAS, Le génocide au village, Seuil, 2014, p36.

Pistes de mise en oeuvre

L'étude de ces documents peut permettre aux élèves de retenir qu'il n'y a pas d'image montrant l'instant mortel, que ce vide témoigne des modalités particulières de ce génocide : absence de lieux construits pour la mise à mort, utilisation du milieu naturel pour tuer.

Ces documents et en particuliers les témoignages recueillis par H. DUMAS peuvent permettre aux élèves de comprendre l'importance des témoignages à la fois pour la justice, pour la mémoire et pour les historiens.

Une réflexion peut alors être menée sur le lien entre témoignage, justice et Histoire.

Bibliographie :

- Hélène DUMAS, Le génocide au village. Le massacre des Tutsi du Rwanda, Seuil, 2014
- Florent PITON, Le génocide des Tutsi du Rwanda, la Découverte, 2018
- Jean-Pierre CHRETIEN, Marcel KABANDA, Rwanda, racisme et génocide, Belin, 2016
- Paul RUTAYISIRE, Approche locale du génocide, la région de Nyarubuye, cairn.info, n°122, 2014.